

Pont-à-Marcq, le 28 janvier 2022

**Monsieur Xavier BERTRAND**  
**Président Région Hauts de France**  
**151, Boulevard Président HOOVER**  
**5900 LILLE**

**Luc FOUTRY**  
**Président**

*N/Réf. : 2022.01.27 – CS*

**Objet : Commission permanente du 17 mai 2022 - Dispositif EVAA - La quinzaine de l'Apprentissage, de la formation et de la reconversion professionnelle en Pévèle Carembault**

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe de la volonté de Pévèle Carembault d'organiser la première quinzaine de l'apprentissage, de la formation et de la reconversion professionnelle.

Elle se formalisera par l'organisation de plusieurs temps forts du 24 février au 18 juin 2022.

Ce programme d'animations territorial a pour particularité d'associer l'ensemble des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir dans un parcours : éducation nationale, chambre consulaire, entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation dont Proch'orientation et Proch'Info formation, les jeunes mais aussi leurs parents ainsi que les personnes un peu moins jeunes ayant un projet de reconversion.

A ce titre, un dossier EVAA est en cours de réalisation, mais la délibération demandée en pièce justificative ne peut y être jointe car le sujet est inscrit à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 28 mars.

Le budget prévisionnel est estimé à 10 000 euros TTC pour l'ensemble des évènements.

Dans l'attente de la délibération, vos services nous ont demandé d'attester de la réalisation de ce projet par courrier afin de pouvoir respecter les délais d'enregistrement pour son étude afin qu'il puisse être présenté à la commission permanente du 17 mai.

L'ensemble du dossier devant vous parvenir fin janvier, je vous remercie par avance de bien vouloir considérer ce courrier comme preuve de notre engagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.